

COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23	L'an deux mille vingt deux, le lundi 7 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi 1 ^{er} mars deux mille vingt deux.
---	---

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, , DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, FRANÇOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

MIREILLE AUGHEARD REPRESENTEE PAR SYLVETTE CARTIER
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
MATTHIEU PERONA REPRESENTE PAR YOLANDE PANIAGUA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 4

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
YVES JAOUEN
JEAN-MARC TAVIOT

Secrétaire de séance : Anne-Claire ARGENSON

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H. Il demande si le compte rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2021 appelle des remarques particulières de l'assemblée. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2021 est :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

1. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2022

Rapporteur : Marc REGNOUX

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Il consiste, à partir de la situation financière réelle à se projeter dans la nouvelle année budgétaire, voire au-delà au travers de l'évolution des ressources nettes, des projets d'investissements et de l'évolution de l'endettement.

Le document est en pièce jointe.

LE CONSEIL MUNICIPAL EN ATTESTE LA TENUE

L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 21h

Compte-rendu établi à MOZAC, le lundi 21 mars 2022

Marc REGNOUX
Maire de MOZAC

